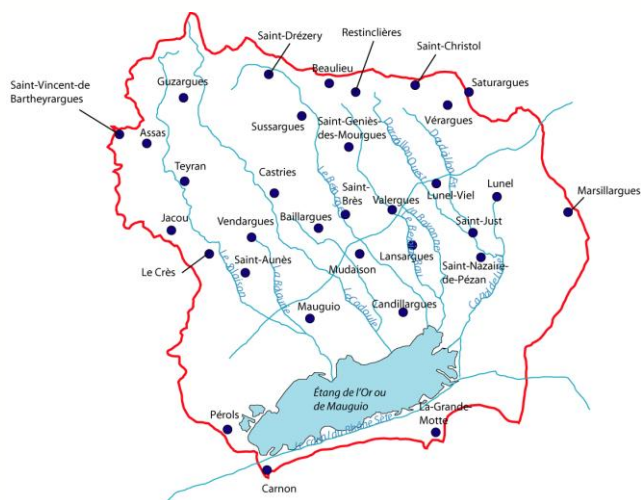


Le bassin versant de l'étang de l'Or : un territoire sensible aux inondations

Par sa position géographique, le territoire du bassin versant de l'étang de l'Or est particulièrement sensible au risque d'inondation. Les épisodes pluvieux intenses propres au climat méditerranéen induisent des risques de débordement des cours d'eau, de ruissellement pluvial et de remontée de nappes phréatiques, risques accrus par la densité du réseau hydrographique du bassin.

La relation étroite de ce territoire avec la mer lui confère d'autre part une vulnérabilité face au risque de submersion marine (tempêtes, montée du niveau de l'étang).



Carte du bassin versant de l'étang de l'Or (source Symbo)

Le bassin de l'Or est par ailleurs un territoire présentant de forts enjeux en termes humains (urbanisation), économiques (bâties, zones d'activités, agriculture) ou environnementaux (paysages et biodiversité exceptionnelle) qu'il convient de préserver.

Ci-contre : Photos prises par Eric MARTIN - Source Symbo
De haut en bas : Le Bérange, Candillargues, Palavas, Le Salaison



Etang de l'Or - Source Symbo

Les inondations peuvent donc s'avérer lourdes de conséquences sur le territoire du bassin de l'étang de l'Or et c'est pourquoi il convient de prendre toutes les mesures possibles afin de minimiser autant que possible leurs effets dommageables. Ci-dessous quelques exemples d'évènements ayant touché le bassin de l'Or :



La démarche de PAPI d'intention

Les Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) ont pour objet de développer une politique de prévention des inondations à l'échelle d'un bassin versant. Ils permettent la mise en place d'un programme d'actions visant à réduire les conséquences dommageables des inondations.

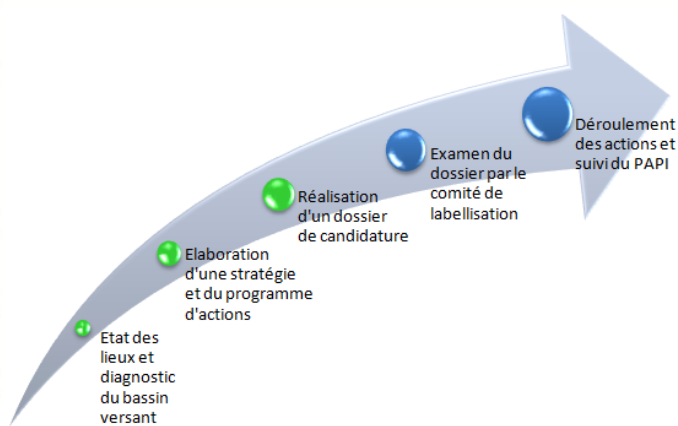
Pour cela une démarche préalable, appelée PAPI d'intention est souvent nécessaire. Elle consiste en la réalisation d'un diagnostic et d'études du territoire permettant l'établissement d'une stratégie locale et d'un programme de mesures à mettre en œuvre au niveau du bassin versant. Cette phase préalable, qui permet d'affiner les perspectives de travail à mener pour lutter contre les inondations, doit permettre de déboucher sur un PAPI de type complet (PAPI de travaux). Il ne s'agit donc pas d'un projet PAPI finalisé mais bien d'une première ébauche de PAPI, permettant d'amorcer une réflexion et une concertation sur le thème des inondations.

Le PAPI d'intention du bassin versant de l'étang de l'Or

Une démarche de PAPI d'intention est un processus nécessitant une implication de tous les acteurs du bassin versant. Son lancement au niveau du bassin de l'Or a été voté par le comité syndical du Symbo le 22 Février 2012, suite à une forte demande de plusieurs communes du territoire.



La mise en œuvre de cette démarche est actuellement enclenchée mais son bon déroulement nécessite la mobilisation et la participation de tous les acteurs concernés (élus, associations, usagers ...). C'est pourquoi le Symbo souhaite organiser des rencontres avec tous (communes, communautés de communes, chambre d'agriculture ...) afin de donner à chacun la possibilité de s'exprimer au sujet du PAPI.



Déroulement du PAPI d'intention

Au terme de cette première étape, un dossier de candidature est constitué et adressé aux services de l'Etat (comité de labellisation national). Après analyse de la pertinence du projet, leur accord permet de passer à l'étape suivante en mettant en œuvre le programme d'actions grâce aux financements obtenus.